sttp•cupw 2017-2018
Négociations
Unité urbaine et unité rurale

Le 29 juin 2018 Bulletin nº 024

LE SYNDICAT DEMANDE LA CONCILIATION

Ce vendredi 29 juin 2018, le Syndicat a fait parvenir deux demandes de conciliation à la ministre du Travail, Patricia Hajdu. Le Conseil exécutif national a pris cette décision vu l'absence de progrès significatif des négociations.

Sept mois de discussion…

La première rencontre avec Postes Canada a eu lieu le 24 novembre 2017. Depuis, plusieurs mois ont été consacrés à des rencontres assistées par des médiatrices et médiateurs du Service fédéral de médiation et de conciliation. Par la suite, soit le 4 juin 2018, les parties se sont installées dans un lieu à l'extérieur de leurs locaux respectifs afin d'accélérer les négociations. Donc, depuis plus de sept mois, et après plus de cent rencontres avec Postes Canada, rien, à toutes fins pratiques, n'est réglé.

Le temps est venu pour que Postes Canada reconnaisse et corrige les problèmes vécus dans les lieux de travail.

L'échéancier devant nous…

Le *Code canadien du travail* prévoit des délais précis pour l'obtention du droit de lock-out ou de grève. La ministre du Travail dispose de 15 jours pour nommer une conciliatrice ou un conciliateur. Suite à cette nomination, qui peut survenir à tout moment entre un et quinze jours après la demande de conciliation, les parties disposent de soixante jours de conciliation. Dès la fin de ces soixante jours, une période de vingt et un jours s'ajoute avant que les parties n'obtiennent le droit de grève ou de lock-out. Le droit de grève ou de lock-out s'acquiert dès la fin de la 81e journée après la date à laquelle la ministre nomme la conciliatrice ou le conciliateur.

Véritable négociation

Il est grand temps pour Postes Canada de prendre la négociation au sérieux. Vos négociatrices et négociateurs sont prêts et disponibles 7 jours sur 7 pour conclure une entente. La détermination y est toujours. Il est temps de régler les problèmes vécus dans les lieux de travail et d'obtenir ce que nous méritons toutes et tous, le respect et de meilleures conditions de travail.

Votre soutien, notre force.

Solidarité,

Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine

Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue
377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3 • tél. 613-236-7238 • téléc. 613-563-7861 • www.cupw-sttp.org
CUPE·SCFP 1979